



FICHE DE SYNTHÈSE : AESH EMPLOYÉS PAR LE LYCÉE MONTESQUIEU

Pour toute correspondance, il est obligatoire d'utiliser la messagerie académique (identifiant et mot de passe communiqués dans le mois suivant la signature du contrat)

QUI FAIT QUOI ?

DSDEN : DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les Services Départementaux de l'École Inclusive sont en charge de :

- **Votre recrutement** (inscription au préalable sur le site « SIATEN »)
- **Votre affectation dans un PIAL** et toutes questions s'y rapportant
- **Votre quotité de travail** et toutes questions s'y rapportant
- **Votre formation**

SAM : SERVICE ACADÉMIQUE MUTUALISÉ

Le SAM, en qualité d'employeur et payeur est en charge de :

- **Votre contrat de travail** et les avenants s'y rapportant (à retourner signé(s) dans les 48h suivant l'envoi)
- **Assurer votre paie** à partir des documents transmis par vos soins (arrêts maladie, changement de RIB, d'adresse...)
- **Être à votre écoute** sur toutes questions liées à votre contrat ou rémunération et sur toutes difficultés rencontrées dans le cadre de l'exercice de vos fonctions

PIAL : PÔLE INCLUSIF D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISÉ

Le PIAL regroupe les écoles et établissements d'un secteur donné. Il est en charge de :

- **Votre affectation** sur les établissements rattachés au PIAL en fonction des besoins
- **Transmettre votre Procès Verbal d'Installation** au SAM le jour de votre prise de poste
- La gestion de **vos emplois du temps**
- La **transmission de vos bulletins de salaire**

Contact annuaire du SAM : <https://web.ac-bordeaux.fr/annuaire/recherche/structure/afficher/6095282>

Retrouvez le guide AESH et ses annexes sur le site du rectorat de Bordeaux : <https://www.ac-bordeaux.fr/accompagnant-des-eleves-personnels-en-situation-de-handicap-aesh-apsh-122399>